



Ecole & syndicat



SNUipp-FSU
Haute-Garonne

flash 31
Le site du SNUipp 31: <http://31.snuipp.fr>

N° 4
12 Novembre 2011

Dispensé de timbrage

TOULOUSE CTC



PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Déposé le 10/11/2011

E D I T O Élections Professionnelles : une expression des personnels largement entravée. Des équilibres entre organisations maintenus.

Un grand merci à tous ceux qui sont parvenus à voter malgré tous les obstacles, un grand merci également aux militant-e-s qui ont aidé, milité

jusqu'au dernier moment.

Mais, alors qu'auparavant il suffisait d'être salarié-e de l'Education Nationale pour avoir le droit démocratique de vote, cela n'a pas été le cas pour ces élections. Il fallait un identifiant, il fallait un Numen, il fallait un code de vote, il fallait un ordinateur, il fallait les bons logiciels, il fallait une connexion, il fallait de la patience, du temps, une opiniâtreté à toute épreuve... et un peu de chance...

Des milliers d'entre nous ont été privés de la possibilité de voter. Un grand nombre n'ont pas reçu leur identifiant. Des secteurs professionnels entiers n'étaient pas sur les listes électorales (Jeunesse et Sport...). C'est ce que nous avons pointé tout au long du scrutin avec d'autres organisations syndicales. Seuls FO et l'UNSA ne sont pas intervenus pour dénoncer cette forme d'élection.

Lors du dépouillement, les organisations syndicales FSU, CGT, SGEN et SUD en ont tiré les conséquences en refusant de remettre leurs clés de dépouillement : « *Les organisations syndicales FSU, Sgen CFDT, Sud éducation, CGT éducation dénoncent le caractère inique de ce scrutin dans lequel de nombreux collègues ont été privés de leur droit de vote, faute d'avoir obtenu de la part du ministre les éléments nécessaires à cette participation. Les multiples dysfonctionnements constatés, la participation désastreuse au regard des précédents scrutins, doivent conduire le ministre de l'Education Nationale à tirer toutes les conséquences de cette élection, ce qui doit amener dans l'immédiat le ministre à prendre les mesures nécessaires pour permettre à tous les personnels privés de leur droit de vote de l'exercer...* »

Réunions d'information syndicale (RIS)

Le SNUipp proposera cette année aux collègues une série de réunions thématiques, sur 3 temps de l'année : novembre, janvier, mars. Au vu de l'actualité les thèmes proposés sont : **ECLAIR, Remplaçants et remplacements, Maternelle, Direction et fonctionnement de l'école, Evaluation et Compétences.**

Mercredi 30 novembre de 9h à 12h

ECLAIR

Salle Castelbou (voir 4 pages spécial)

Remplaçants et Remplacements

local FSU, 52 rue Jacques Babinet

Pour y participer

Remplir le formulaire de demande de «congés, autorisation d'absence» en cochant la rubrique «autres absences».

Le SNUipp a informé l'Inspecteur d'Académie. Si vous subissez la moindre pression, contactez nous .

Une attestation de présence individuelle vous sera remise suite à la réunion qui vaudra donc animation pédagogique.

La demande doit parvenir à l'IEN avant le 23 novembre 2011.

SOMMAIRE

Pages 2 et 3 : Résultats et Analyses des élections professionnelles
Page 4 : Infos Administratives
Page 5 : L'école mise à mal : Maternelle, Rased, Depp

Page 6 et 7 : Dette Souveraine, Budget, Austerité... A nous de nous mêler de leurs marchés
Page 8 : Bulletin d'adhésion
Page 9 à 12 : spécial Eclair

Syndiquez vous au SNUipp ...
Et renforcez le syndicalisme unitaire combatif et majoritaire
Bulletin d'adhésion page 8

SNUipp-FSU 31 -52 rue Jacques Babinet - 31100 TOULOUSE - Tél. : 05.61.43.60.62 - Fax : 05.61.43.60.69 - Email : snu31@snuipp.fr
Ce journal vous est envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp 31. Conformément à la loi du 06/01/1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp 31

Dir de Pub: L. CADRELS
CPPAP: 0914 S 070 80
ISSN: 1241-025X
Imprimé par nos soins -
Prix : 0,40 € Bimensuel

Elections Professionnelles : les résultats

CAPD

	Voix	Sièges
SUD Education	136 (5.99 %)	0
SE-UNSA	613 (27.02 %)	3
SGEN	103 (4.54 %)	0
CGT educ'action	44 (1.94 %)	0
SNUIPP FSU	1127 (49.67%)	6
SNUDI-FO	613 (10.84 %)	1

Le SNUipp FSU progresse en pourcentage de 1.66 % des voix par rapport aux dernières élections avec 658 voix de moins par rapport à 2008). Le SE baisse de 1,96 % (525 voix de moins). Le SGEN CFDT baisse de 1.08 % (118 voix de moins). Sud éducation perd 2.36 % (192 voix de moins) et la CGT 1.56 % (94 voix de moins). FO gagne 5.34 % par rapport à 2008 mais avec 30 voix de plus.

Communiqué National du SNUipp FSU : Chute de la participation au scrutin: le ministère responsable

Avec 41,01% de participation à la Commission Administrative Paritaire Nationale (CAPN), contre 62,62 % en 2008 (60,79 % en 2005, 58,22 % en 2002 et 70,77 en 1999), le dévissage est confirmé.

La chute du taux de participation au vote concernant les élections professionnelles dans le premier degré marque une situation historique dont le ministère porte l'entière responsabilité.

Pour le SNUipp-FSU, le ministère de l'éducation nationale n'a cessé de multiplier les entraves à la mise en œuvre du vote électronique. Le raccourcissement de la période de vote de trois à une semaine, dénoncé depuis des mois, n'a pas favorisé l'expression des personnels. De graves dysfonctionnements ont privé de leurs droits plusieurs milliers d'entre eux, sans qu'aucune solution ne soit apportée à quelque niveau que ce soit : identifiants indispensables pour voter non parvenus, électeurs non inscrits sur la liste électorale, bugs informatiques...

Le ministère a tout fait pour affaiblir la représentativité des syndicats et la parole des enseignants alors qu'ils ont exprimé avec force ces dernières années leur opposition aux suppressions massives de postes et aux mesures qui déstabilisent l'école. C'est au contraire à plus de transparence et à un plus grand respect de l'expression des personnels que s'engageaient les accords de Bercy.

Au delà de ce scrutin, le SNUipp-FSU, porteur d'un syndicalisme unitaire, d'action et de propositions, poursuivra avec ardeur et conviction son action et ses mobilisations en faveur des enseignants, de l'école et de tous les élèves.

Historique des résultats des élections pro

	1993			1996			1999		
Inscrits	4837			5232			5428		
Votants	3456	71.44		3799	72.61		3837	70.77	
Exprimés	3282	67.85		3642	69.10		3660	67.63	
SNUipp	781	23.79	2	1336	36.68	4	1579	43.12	4
SE	1905	58.05	7	1791	49.18	6	1414	38.62	3
SGEN	325	9.91	1	219	5.99		217	5.90	5
FO	271	8.26		146	4.09		218	5.95	5
SUD				144	4.06		232	6.33	6
CGT									

Déclaration du 20 octobre 2011 avant le dépouillement académique : « Les organisations syndicales FSU, SGEN, SUD éducation, CGT éducation dénoncent le caractère de ce scrutin dans lequel de nombreux collègues ont été privés de leur droit de vote, faute d'avoir obtenu de la part du ministère les éléments nécessaires à cette participation. Les multiples dysfonctionnements constatés, la participation désastreuse en regard des précédents scrutins, doivent conduire le ministère de l'Éducation Nationale à tirer toutes les conséquences de cette élection, ce qui doit amener dans l'immédiat le ministre à prendre les mesures nécessaires pour permettre à tous les personnels privés de leur droit de vote de l'exercer... »

CTA	Voix	Sièges
SUD	986	0
UNSA	4351	4
SGEN	1566	1
CGT	702	0
FSU	6353	5
FO	989	0
CFTC...	490	0

CT Haute-Garonne
SUD
UNSA
SGEN
CGT
FSU
FO
CFTC...

Les conditions de vote, le fait que nous étions pour les CT, que la représentation en CTD est liée à une situation académique de tous les personnels rendent très difficile. Cependant dans le CTPD sortant, la représentation est de 6 pour le SGEN et 6 pour la FSU.

Nous pouvons noter que lors de ces élections, si les difficultés à voter, les chefs d'établissements, les chefs de service massivement (à plus de 80 % pour les chefs d'établissements) pas parmi ces personnels que la FSU est la plus représentée. Par contre, les précaires, quant à eux ont eu d'importantes difficultés. Une série d'établissements ont été dans l'impossibilité de voter. L'égalité de traitement devant le vote a été rompue.

Statuts et quelques éléments d'analyses

Professionnelles en CAPD depuis la création du SNUipp FSU

		2002		2005		2008		2011	
		5957		6295		6403		6324	
0.68		3978	66.78	3871	61.4	4071	63.57	2287	
7.43		3812	64	3658	58,1	3926	61.22	2269	
3.14	5	1676	43.97	6 1597	43.65	5 1885	48.01	6 1127	49.67
8.63	5	1355	35.55	4 1355	37	4 1138	28.98	3 613	27.02
5.92		266	6.98	166	4,53	221	5.62	103	4.54
5.95		240	6.29	263	7,18	216	5.5	613	10.84
6.33		275	7.21	277	7,57	1 328	8.35	1 136	5.99
						138	3.5	44	1.94

ment
 en CFDT,
 inique de
 privés de
 nistre les
 es
 euse au
 nistre de
 de cette
 à prendre
 onnels

CAPN

SNUipp FSU	66 706	48,11 %	6 sièges
Se Unsa	35 076	25,30 %	3 sièges
Snudi Fo	12 997	9,37 %	1 siège
Sgen Cfdt	9 278	6,69 %	0
Sud Education	7 071	5,10 %	0
Ferc Cgt	2 812	2,03%	0

	Voix	Sièges
	436	0
	1509	3
	563	1
	287	0
	2691	5
	602	1
	256	0

la première fois appelés à voter pour
 l'extraction départementale du vote
 difficiles les comparaisons et analyses.
 était de 3 sièges pour l'UNSA, 1

s personnels ont eu de grandes
 adres, ont, quant à eux voter
 (lisements), ce n'est bien évidemment
 présentée.
 sences difficultés, voire dans une
 voter.
 t c'est inadmissible.

**Pour le Comité
 Technique Ministériel** de
 l'Education Nationale, la FSU
 obtient 7 sièges avec 20 points
 d'avance sur l'UNSA (4 sièges), la
 CGT, FO, le SGEN et SUD
 obtiennent 1 siège.

**Pour le Comité
 Technique
 Académique (CTA) :** Sur
 39 959 électeurs, (1^{er}, 2nd degré,
 administratifs, personnels de
 direction), 16 046 électeurs ont
 voté, la participation académique
 s'établit à 40,15%.

Pour la Haute-Garonne :
 Pour 18030 électeurs, 6611
 suffrages dont 267 blancs, cela
 donne une participation de
 36,67% (rappelons-le : toutes
 catégories de personnels
 confondues, pas seulement du
 1^{er} degré).

Élections : la FSU confirme sa première place !

Les élections professionnelles dans la
 Fonction publique étaient un rendez-vous
 social majeur. Le vote direct des
 personnels aux comités techniques pour
 établir la représentativité des organisations
 syndicales, un élément fondamental du
 paysage syndical.

**La FSU reste la première organisation
 de la Fonction publique d'Etat !**

**Pour autant, des
 dysfonctionnements graves sont
 apparus au cours de ces élections
 ne permettant pas à tous les
 personnels d'être représentés
 normalement. C'est particulièrement
 le cas à l'Education Nationale où
 des dizaines de milliers de
 personnels ont été empêchés de
 voter. Au total c'est une baisse de
 plus de 20 points de participation.**

**La FSU attend les explications du
 Ministre de l'Education Nationale
 sur cette situation et demande une
 commission d'enquête.** Par ailleurs,

les élections ont dû être reportées à la
 Justice. Cela reste inacceptable.
 Mais les personnels ont exprimé leur
 volonté de déjouer tous les pièges du
 gouvernement. Aujourd'hui, la FSU
 confirme largement sa place de première
 organisation syndicale à l'Education
 Nationale et à l'Agriculture et elle
 progresse dans les autres ministères où
 elle a présenté des listes. Elle reste ainsi
 une force essentielle dans la Fonction
 publique pour représenter les personnels à
 tous les niveaux et porter leurs exigences.
 Le contexte de crise économique et
 sociale pèse essentiellement sur les
 salariés. Le gouvernement remet en cause
 la Fonction Publique, dégradant chaque
 jour un peu plus la qualité des services
 aux publics et les conditions de travail des
 agents. Dans ce contexte, la FSU est
 déterminée à poursuivre avec tous les
 personnels dans la voie d'un syndicalisme
 unitaire d'action et de propositions pour
 donner un avenir à la Fonction Publique, à
 ses personnels et pour construire un
 avenir plus démocratique !

Infos Administratives

Action sociale : la SRIAS

La Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale de Midi-Pyrénées s'adresse spécifiquement aux fonctionnaires de Midi-Pyrénées en poste ou retraités de la fonction publique d'Etat. Des collègues de la FSU y siègent et ont fait un travail important pour la faire vivre.

La SRIAS est compétente pour traiter de l'ensemble des actions collectives inter-administratives :

- politique d'accès aux logements : réservations de logements et logements d'urgence
- restauration
- actions en faveur des enfants : colonies de vacances, réservations de places en crèche
- actions en faveur des retraités
- actions culturelles, sportives et de loisirs (en partenariat avec TLC: réservations pour les vacances d'hiver et d'été, billetterie à des prix très intéressants pour des sorties culturelles, des visites, des spectacles...)

actions d'informations et de sensibilisation

La SRIAS agit en complément des actions mises en œuvre par chaque ministère pour ses agents. Elle n'attribue pas d'aides individuelles ou de prêts. Vous trouverez le détail de toutes les actions sur le **site internet**. N'hésitez pas à le consulter régulièrement.

http://www.midi-pyrenees.gouv.fr/web/Portail_Midi-Pyrenees/3718-section-regionale-interministerielle-d-action-sociale.php

Vous trouverez également des infos et un lien vers la SRIAS sur le site du SNUipp31.

L'indépendance de la DEPP* mise à mal. Pour ne plus avoir de fièvre, le docteur Chatel, casse le thermomètre

Interstat est un collectif de syndicats de l'INSEE et des Services Statistiques Ministériels (SSM). Il proteste contre L. Châtel qui se sert comme bon lui semble des statistiques et lui rappelle que la DEPP n'est pas un service statistique dont il serait le seul utilisateur mais un service statistique public. Les études portent sur le nombre d'élèves, le nombre de professeurs en poste, recrutés etc.

Comme le reste de la Fonction publique les services de la statistique subissent de plein fouet la RGPP. Ainsi, les publications ont été pratiquement réduites de moitié par rapport à l'année 2005 par exemple ! Même réduites à la portion congrue, les publications ne sont diffusées avec retard et dans des conditions inacceptables ! Le ministre se réservant le commentaire en conférence de presse.

Par exemple, le 1^{er} septembre 2011, il annonce l'amélioration des compétences des élèves malgré la hausse de leur nombre et la baisse du nombre des enseignants. Or, la comparaison est biaisée du fait que jusqu'au milieu des années 2000, ces enquêtes étaient conçues conjointement par des statisticiens et des enseignants alors que depuis elles le sont par la DGESCO ** qui n'est pas un service statistique et n'est pas indépendante du ministère. Dans le même temps, la publication de résultats moins flatteurs par la DEPP est interdite par le ministère ce qui est plus inquiétant encore !

A six mois des élections présidentielles et législatives, alors que l'école est un enjeu important du débat public, cette attitude est particulièrement préoccupante.

*Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance ** Direction Générale de l'Enseignement SCOLAIRE

Permutations informatisées (changements de départements)

Jeudi 10 novembre 2011	Publication de la note de service et ouverture de la plateforme "Info mobilité"
Jeudi 17 novembre 2011 à 12h00	Ouverture des inscriptions dans l'application Siam I-prof dans les départements.
Mardi 6 décembre 2011 à 12h00	Clôture des inscriptions dans Siam I-prof et fermeture de la plateforme « Info mobilité »
Vendredi 9 décembre 2011 au plus tard	Dans les IA : Envoi des confirmations de demande de changement de département dans la boîte électronique I-Prof du candidat.
Vendredi 16 décembre 2011 au plus tard	Retour des confirmations de demande de changement de département et des pièces justificatives dans les IA
Vendredi 3 février 2012 au plus tard	Contrôles des listes de candidatures. Examen des demandes de bonification exceptionnelle au titre du handicap.
Mercredi 8 février 2012 au plus tard	Date limite d'enregistrement des demandes tardives rapprochement de conjoints et demandes d'annulation ou modification. Consultation des barèmes sur I-prof.
A partir du vendredi 10 février 2012	Au Ministère de l'éducation nationale Contrôle des données par services centraux. Traitement des demandes de mutations.
Lundi 12 mars 2012	Diffusion individuelle des résultats.

Informations CAPA-SH

Le registre d'inscriptions est ouvert du lundi 17 octobre au vendredi 18 novembre 2011 à 17h.

Les collègues de Haute-Garonne peuvent télécharger le dossier d'inscription sur le site de l'académie, à la rubrique examens et concours (concours et recrutements, personnels du 1er degré). Les épreuves se dérouleront du lundi 14 mai 2012 au vendredi 22 juin inclus.

Vous trouverez des informations complémentaires dans l'arrêté du Recteur en date du 11 octobre, envoyé aux écoles ces derniers jours.

L'école mise à mal

Maternelle Evaluation Grande Section : premier recul du ministère !

Premier recul. La levée de bouclier de toute la communauté éducative, abondamment relayée par les médias, aura marqué un premier point. Plus question, apparemment, d'une passation obligatoire en novembre prochain comme il était initialement envisagé. Plus question non plus d'étiqueter des enfants «à risque» ou à «haut risque» terminologies empruntées à l'épidémiologie, et qui n'ont rien à voir avec la pratique, pour ne pas dire à l'éthique professionnelle des enseignant-e-s en école maternelle.

Le conflit reste entier

On ne parle plus au ministère d'évaluation mais d'un «dispositif», d'un «protocole», qui devait pourtant être mis en place en novembre et n'est, semble-t-il à ce jour, même pas «stabilisé». Tout ceci n'est pas sérieux ! Ces annonces à l'emporte-pièce, sans concertation aucune, sont sources de déstabilisation professionnelle pour des enseignants qui réclament avant tout de la sérénité et de la reconnaissance dans l'exercice de leur métier.

En tout état de cause, rien n'est réglé. Cette confusion des genres entre ce qui relève du médical et de la pédagogie, entre comportements et apprentissages n'est pas acceptable. Le SNUipp-FSU persiste à s'y opposer et demande qu'un tel dispositif ne se mette pas en place. L'école maternelle ne saurait être le lieu du tri. Le SNUipp réaffirme son caractère préventif, loin de toutes formes de stigmatisation. Pour cela, le travail des enseignants, des RASED et des médecins scolaires sont indispensables, à l'opposé de tout formatage, de tout étiquetage.

Versement de la part variable de l'indemnité direction : régularisation sur la paie de novembre

Suite au non versement de la part variable désormais mensualisé, le SNUipp-FSU est intervenu au-niveau ministériel

La part variable de l'indemnité de sujétion spéciale direction désormais mensualisée n'avait pas été versée depuis septembre. Selon les services financiers du ministère, ce retard de versement est dû à la mise en place d'un nouvel outil de calcul qui intègre l'augmentation de l'indemnité direction pour les écoles « ECLAIR ». Le SNUipp-FSU est intervenu auprès du ministère pour que la situation soit régularisée au plus vite.

Ce sera chose faite sur les salaires de novembre avec, bien évidemment, un effet rétroactif depuis le 1er septembre.

Défendons nos RASED : motion Conseil d'école

La politique de suppressions massives de postes dans l'éducation nationale a conduit à la fermeture de 18 postes supplémentaires de RASED à cette rentrée en Haute-Garonne. L'aide aux enfants en difficulté est de nouveau sacrifiée pour faire baisser les dépenses publiques.

L'instauration de l'Aide personnalisée a permis de supprimer près de 2500 (2462) de 2008 à 2010, au prétexte que celle-ci remplacerait avantageusement l'intervention des maitres spécialisés.

Depuis 2008, dans le département ce sont 84 postes qui ont été fermés, augmentant l'insuffisance de la prise en charge des enfants en difficulté.

Depuis longtemps le SNUipp-FSU revendique des moyens supplémentaires pour améliorer cette prise en charge en augmentant le volume des stages, en favorisant les demandes de départ en stage, en améliorant le taux d'encadrement.

L'administration a fait le choix de continuer à ponctionner les RASED, (avec les établissements spécialisés, les intervenants en langues) pour récupérer les postes réclamés par le ministère, alors que le département accueille plus de 1200 élèves supplémentaires depuis la rentrée.

La prise en charge réelle des enfants en difficulté ne peut se faire que par des maîtres spécialisés formés. Les enseignants des classes tout en mobilisant leur savoir-faire et leur ténacité sont confrontés tous les jours à l'incapacité de résoudre les problèmes que leur posent certains élèves. L'intervention des maitres du RASED est indispensable si l'on veut que l'école soit le lieu de la réussite de tous les élèves.

C'est pourquoi le SNUipp-FSU 31 invite tous les Conseils d'école qui vont se tenir très bientôt à signer et à envoyer à l'IA la motion de conseil d'école ci-jointe et de nous envoyer un double : snu31@snuipp.fr ou par courrier ou par fax au 05 61 43 60 69.

RASED : motion d'école

Le conseil d'école réuni le proteste contre la fermeture de 18 nouveaux postes de RASED (réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté) en Haute-Garonne à cette rentrée 2011.
Au niveau national, plus d'un quart des postes RASED ont été supprimés depuis 2008, au niveau départemental c'est 31,7% : alors que la lutte contre l'échec scolaire devrait être la priorité de l'Ecole, les élèves en difficulté sont les premières victimes des mesures actuelles. 3000 nouvelles suppressions pourraient intervenir avec les 5700 suppressions de postes annoncées pour la rentrée 2012. L'aggravation des conditions d'enseignement dans toutes les classes va se poursuivre.
C'est tout simplement inacceptable.
Cette année l'effectif total de l'école est deélèves, l'intervention du RASED n'est plus que de : (indiquer le temps d'intervention en E, en G et en psychologie scolaire : 1/2 journée, heures...)

.....
Parce que nous exigeons les moyens nécessaires à la réussite de TOUS les élèves, le conseil d'école réuni ce jour :
- demande le retour des postes fermés dans le département,
- exige la création des postes permettant d'atteindre le ratio de 2 maîtres E, 1 maître G et 1 psychologue scolaire pour environ 750 élèves (1 groupe scolaire).

Fait à le
Envoi à : l'Inspecteur d'Académie, - l'IGN de circonscription

Dettes Souveraines, Budget, Austérité... ce n'est pas

Appel pour un audit citoyen de la dette publique

Le Collectif national pour un audit citoyen de la dette publique publie son appel constitutif. Il invite tous les citoyens à signer cet appel et à s'engager dans la démarche de l'audit citoyen pour que la dette publique fasse enfin l'objet d'un vrai débat démocratique, au plan local, national et européen.

Pour signer l'appel : <http://www.audit-citoyen.org>

Appel pour un audit citoyen de la dette publique

Écoles, hôpitaux, hébergement d'urgence... Retraites, chômage, culture, environnement... nous vivons tous au quotidien l'austérité budgétaire et le pire est à venir. « Nous vivons au-dessus de nos moyens », telle est la rengaine que l'on nous ressasse dans les grands médias. Maintenant « il faut rembourser la dette », nous répète-t-on matin et soir. « On n'a pas le choix, il faut rassurer les marchés financiers, sauver la bonne réputation, le triple A de la France ».

Nous refusons ces discours culpabilisateurs. Nous ne voulons pas assister en spectateurs à la remise en cause de tout ce qui rendait encore vivables nos sociétés, en France et en Europe. Avons-nous trop dépensé pour l'école et la santé, ou bien les cadeaux fiscaux et sociaux depuis 20 ans ont-ils asséché les budgets ? Cette dette a-t-elle été tout entière contractée dans l'intérêt général, ou bien peut-elle être considérée en partie comme illégitime ? Qui détient ses titres et profite de l'austérité ? Pourquoi les États sont-ils obligés de s'endetter auprès des marchés financiers et des banques, alors que celles-ci peuvent emprunter directement et pour moins cher à la Banque centrale européenne ?

Nous refusons que ces questions soient évacuées ou traitées dans notre dos par les experts officiels sous influence des lobbies économiques et financiers. Nous voulons y répondre nous-mêmes dans le cadre d'un vaste débat démocratique qui décidera de notre avenir commun.

En fin de compte, ne sommes-nous plus que des jouets entre les mains des actionnaires, des spéculateurs et des créanciers, ou bien encore des citoyens, capables de délibérer ensemble de notre avenir ?

Nous nous mobilisons dans nos villes, nos quartiers, nos villages, nos lieux de travail, en lançant un vaste audit citoyen de la dette publique. Nous créons au plan national et local des collectifs pour un audit citoyen, avec nos syndicats et associations, avec des experts indépendants, avec nos collègues, nos voisins et concitoyens. Nous allons prendre en main nos affaires, pour que revive la démocratie.



Nouveau plan de rigueur : le gouvernement persiste et signe !

Après le G20 qui n'a eu pour seuls objectifs que de faire plier la Grèce et de « rassurer » les marchés, la situation économique et sociale reste inquiétante en Europe. La fuite en avant des États consistant à sabrer dans les dépenses publiques, aggrave la situation. Dans tous les pays les craintes des citoyens et leur opposition aux plans d'austérité face à l'avenir ne cessent de grandir.

En France le gouvernement présente aujourd'hui son nouveau plan de rigueur, le deuxième en à peine deux mois... Tout en fragilisant l'économie, ces plans sont fondés sur le même principe aussi inefficace qu'injuste qui consiste à faire porter les efforts essentiellement sur les salariés. En accélérant la réforme des retraites, en limitant la progression des dépenses de santé, en poursuivant la réduction des dépenses de l'État, en mettant en cause le financement des collectivités locales, ce sont effectivement les salariés, du public comme du privé, les chômeurs, les jeunes et les retraités, qui sont mis à contribution sans distinction du niveau des revenus ce qui aggravera encore les inégalités. La désindexation partielle des prestations amènera une nouvelle dégradation du niveau de vie des familles les plus modestes et des privés d'emploi.

A l'opposé de mesures injustes et brutales, la FSU continue d'affirmer qu'il faut envisager des mesures structurelles permettant à terme une réelle sortie de crise : réforme de grande ampleur de la fiscalité, relance de l'emploi et augmentation des salaires. Les services publics et la Fonction publique sont des leviers pour sortir de la crise et non des boulets financiers, comme le prétend le gouvernement. Il faut stopper la suppression des emplois publics, mettre en œuvre une politique industrielle créatrice d'emplois dans le cadre de la transition écologique, revenir sur les niches les plus importantes, revenir sur la défiscalisation des heures supplémentaires, revenir sur le crédit impôt recherche, mettre en place un contrôle public de l'activité des banques pour les recentrer sur les prêts et investissements utiles, et permettre à la BCE de prêter aux États en lieu et place des banques privées. C'est une question de justice sociale mais aussi d'efficacité.

La FSU demande que les organisations syndicales soient consultées sur la situation économique et sociale de notre pays.

Elle appelle les salariés, les chômeurs et les jeunes à se rassembler et à agir pour faire face à cette situation.

Bas à l'école et aux salariés de payer leur crise

Budget 2012 : une amplification catastrophique de la politique de casse du service public.

Si l'on tient compte des prévisions d'inflation le budget consacré au premier degré est en **baisse de 1,15 %**. Cela est particulièrement inquiétant au moment où toutes les études insistent sur le caractère déterminant des premiers apprentissages.

Les suppressions de postes seront de 14 000 pour l'EN, dont 5700 pour le premier degré (sur 8700 départs en retraite soit 2/3 et pas 1/2 !).

Côté **saalaire**, le point d'indice est gelé pour la 2^{ème} année consécutive. La dernière augmentation date de juillet 2010.

Le PLF* prévoit 5300 élèves de plus à la rentrée 2012. Depuis 2003, le taux d'encadrement diminue, et ce de façon particulièrement forte depuis 2008. Ce taux met la France loin derrière des pays comme la Grèce, le Portugal ou l'Espagne et ce malgré la chute de la scolarisation des enfants de moins de trois ans.

Le gouvernement communique sur un solde ouvertures/fermetures de classe équilibré au niveau national, mais avec des variations académiques. Cependant, il indique aux Recteurs les « leviers » suivants :

Suppressions d'emplois d'intervenants langue.

Suppressions d'emplois hors classe : RASED, Conseillers Pédagogiques de Circonscription.

Suppressions de postes de remplaçants (pour pallier aux manques, le ministère préconise la formation continue hors temps scolaire et le recrutement de contractuels ou d'étudiants durant les pics d'absence).

Taille des classes dans les écoles maternelles et élémentaires.

Côté **précaires**, en 2006-2007 il y avait 50 000 EVS sur des missions d'aide administrative et d'AVS. Il y en aura 30 200 en 2012.

Il y avait 6466 AED exerçant des missions d'AVS en 2007 contre 2166 prévus en 2012 auxquels il faudra ajouter 2300 AS**.

Et pendant ce temps là... le budget de communication du ministère a augmenté de 41 % en 5 ans.

*Projet de Loi de Finance **Auxiliaires de Scolarisation



Communiqué du Comité de Défense de l'Education Nationale de Haute-Garonne Budget 2012 : Urgence pour l'Ecole Publique !

Les prévisions budgétaires pour 2012 font état d'une nouvelle année de baisse importante du budget de l'Education, dans un contexte de hausse démographique soutenue. Cela se traduira par 14 000 suppressions de postes, dont 5700 dans le primaire (3000 de RASED, 2000 de remplaçants, 700 intervenants en langues) et 6550 dans le second degré.

Dans notre département, ces restrictions de moyens ont pour première conséquence l'exclusion de plus en plus d'élèves du système éducatif. Leur accumulation aboutit à une situation intenable.

- Dans les classes, les effectifs sont de plus en plus surchargés, des centaines de classes ont plus de 28, 30, 32 élèves et 35, 36 en lycée. Les conditions des apprentissages se dégradent fortement.
- RASED : moins 83 postes depuis 2008 sur 262, soit 32% de moyens en moins.
- Remplacements qui ne peuvent plus être assurés par des titulaires remplaçants.
- Maternelle : 4000 enfants au moins sont exclus aujourd'hui de la scolarisation en toute petite section.
- Intervenants en langues : il reste 13 postes en tout et pour tout.
- 2000 élèves exclus chaque année du système éducatif après la troisième par manque de places en formation professionnelle.
- Un nombre de plus en plus important de sorties précoces du système éducatif, avant 16 ans vers le pré apprentissage, sans garantie de débouché : 1000 élèves au niveau académique, dont les 2/3 en Haute-Garonne.
- Les crédits pour la formation continue des enseignants ont été

réduits de manière drastique, entraînant sa quasi disparition (et ce alors que la formation professionnelle initiale a elle-même été supprimée)

Le budget 2012 aggravera cette situation déjà très difficile.

Le simple rétablissement de conditions juste correctes d'enseignement dans les écoles et établissements du département :

- 420 postes supplémentaires dans le primaire pour ramener à 25 le nombre moyen d'élèves par classe dans chaque école. 141 Postes de RASED pour doter correctement les 80 antennes du département...
- 500 postes dans les collèges et 360 postes dans les lycées, pour ramener la moyenne à 25 élèves par classe.
- 280 postes de surveillants et 140 postes d'administratifs pour faire fonctionner correctement les établissements du second degré.
- 3000 euros par établissement pour les fonds sociaux et les dotations en livres.

Monsieur le Ministre, Monsieur le Recteur, Monsieur l'Inspecteur d'académie, il est de votre responsabilité de doter notre département des moyens nécessaires pour un bon fonctionnement du Service Public Laïque d'Education, pour la prise en charge et la réussite de tous les élèves.

Les membres du Comité de Défense de l'Education Nationale de Haute-Garonne resteront mobilisés et vigilants sur les réponses que vous apporterez à cette exigence pour l'avenir de l'Ecole Publique Laïque.



SNUipp/FSU 31

2011-2012

BULLETIN D'ADHÉSION

BULLETIN DE RÉADHÉSION

à retourner au SNUipp FSU- 52 rue Jacques Babinet - 31100 TOULOUSE

Nom d'usage : Prénom : Nom :

Date de naissance : Téléphone : Mail :

Adresse personnelle :

Etablissement d'exercice (nom, type, commune) :

Corps (2) : Instit Prof d'école PEGC Retraité Assistant d'éducation AVS..... à (1) Titre Pro - Titre Définitif

Date sortie IUFM : Temps partiel (2) : oui non Pourcentage (2) : 50% 62,5% 75%

Échelon : Fonction (adjoint, directeur, ZIL...) :

Montant de la cotisation :

Mode de paiement (2) :

un chèque : CCP – autre :

paiement fractionné (3 chèques).....

prélèvement automatique (2) (3) 2 fois

3 fois

5 fois

(1) entourer la bonne mention

(2) Cocher

(3) Joindre un RIB et remplir une autorisation et une demande de prélèvement (prélèvements de novembre à juillet)

Nous contacter pour toute autre modalité de règlement

Je me syndique au SNUipp/FSU 31, enfin de contribuer à la défense des Intérêts matériels et moraux des personnels, actifs et retraités, au développement du Service public d'Education, au maintien de l'unité de la profession.

Je demande au SNUipp 31 de me communiquer les Informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements automatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6.01.1978. Cette autorisation est révoquée par moi-même et par écrit dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNUipp 31.

Si j'opte pour le prélèvement automatique, je suis informé(e) que je recevrai au début de chaque année scolaire un courrier du SNUipp m'informant que mon prélèvement automatique sera reconduit en l'absence d'avis contraire ou de réponse de ma part dans un délai de quinze jours.

Date :

Signature

Montant des cotisations 2011 / 2012

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Instituteur adjoint				115 €	118 €	120 €	123 €	129 €	136 €	144 €	159 €
Prof école adjoint			122 €	129 €	136 €	145 €	153 €	165 €	176 €	190 €	204 €
Prof école h. classe	153 €	174 €	185 €	198 €	215 €	229 €	241 €				

Direction	2 à 4 cl: +5 €	5 à 9 cl: +9 €	10 cl et plus: +12 €
	SEGPA: +15 €		EREA: +35 €

Retraité	Moins de 686 €: 76 €	de 686€ à 914 €: 80 €	De 914€ à 1143€: 90 €
	de 1143€ à 1372€: 107 €	de 1372€ à 1700: 124 €	Plus de 1700: 130 €

Temps partiel	proportionnel au temps partiel (cotisation x taux) <u>minimum</u> 76 €	Disponibilité	76 €
Congé formation	85% de la cotisation	Congé parental	
IMF	auprès IEN: + 12 € IUFM: + 8 €	<p>Si vous êtes imposable, la cotisation syndicale ouvre droit à une déduction fiscale de 66 %. Pour une cotisation de 150 € vous bénéficierez d'une déduction de 99 €</p>	
ASH spécialisé	+ 8 €		
Stagiaires	80 €		
Assist. Educ - AVS	31 €		